



Place au scoutisme !

17 novembre 2007

Le mouvement des Guides et Scouts d'Europe est un mouvement catholique d'éducation par la méthode scout. Il est reconnu comme mouvement éducatif par la conférence des évêques.

En juillet 2007, le Pape Benoît XVI a publié un motu proprio qui établit des règles nouvelles de célébration selon l'ancien missel (« forme extraordinaire du missel »).

Le Saint Père explique qu'il existe une forme ordinaire (normale), selon le Missel de Paul VI, et une forme extraordinaire selon le Missel de Jean XXIII, qui sont les deux formes du Rite Romain.

L'AGSE, association privée de fidèles, ne constitue ni une paroisse, ni un institut de vie consacrée, ni une société de vie apostolique. Elle ne bénéficie pas en tant que telle de l'autorisation de célébrer selon le Missel de Jean XXIII.

Elle définit ses règles de fonctionnement interne, notamment en matière de pastorale et d'éducation de la foi, selon son projet éducatif, ses principes, ses textes fondamentaux, ceci en conformité avec le droit canon.

Depuis de nombreuses années, l'AGSE est heureuse d'accueillir dans les mêmes unités scout, des enfants et des jeunes de diverses sensibilités. Le scoutisme a pour mission d'apprendre aux enfants et aux jeunes à grandir et à vivre ensemble, au sein de communautés fraternelles.

C'est pourquoi, nous ne souhaitons pas mettre des enfants ou des jeunes à part, dans des unités dont la seule raison d'être serait une spécificité liturgique. Nous pouvons et nous voulons continuer de les accueillir avec les autres. Ce choix de ne pas créer d'unités spécifiques, est le choix du mouvement.

Aucun mouvement, aucune association de fidèles, aucune congrégation ne peut et ne prétend faire vivre en elle toutes les diversités, toute la palette des charismes ou des options.

Personne ne peut les lui imposer.

C'est un choix clair, c'est un choix d'unité et de paix, c'est un choix de sagesse.

Comme le rappelle le Saint Père, la forme ordinaire constitue la forme commune de la messe. Elle convient au plus grand nombre de jeunes et de parents.

Les dispositions prises par le conseil d'administration du 6 octobre 2007 ne visent qu'à rappeler les règles nécessaires pour mettre en œuvre ces principes et préserver la paix et l'unité au sein de l'association:

- La création d'un nouveau groupe doit se faire autour de la pédagogie scout et non d'une spécificité liturgique.
- Les prêtres qui accompagnent les unités du mouvement doivent célébrer habituellement selon la forme ordinaire du missel.
- La forme ordinaire du missel est choisie pour toutes les activités guides et scout dans le cadre du mouvement.

La situation des unités actuellement autorisées à célébrer selon la forme extraordinaire du missel sera prise en compte avec l'évêque du diocèse.

Ces dispositions ne font pas obstacle à la possibilité pour une unité d'assister dans des paroisses ou monastères, à titre exceptionnel, à une messe célébrée selon le missel de Jean XXIII, avec l'accord du chef de groupe et du conseiller religieux du groupe, ainsi que celui de toutes les familles de l'unité.

Ces dispositions ont été rédigées, après plusieurs mois de réflexion et de concertation.

Elles ont été prises en communion avec Mgr Rivière, agissant en tant que Président du conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes dans la Conférence des évêques de France.

La mise à jour est également conforme aux statuts de l'Association, elle a été votée par le conseil d'administration.

Le mouvement a la responsabilité d'effectuer les choix pédagogiques qu'il juge les plus adaptés. L'adhésion libre à une association entraîne l'acceptation de ses règles.

Au-delà de ces questions, le plus important, ce qui doit rassembler tous les Guides et Scouts d'Europe, est la volonté d'aider les jeunes grâce à la méthode scout, à grandir, à découvrir le Christ, et à vivre selon son enseignement.

Le Saint Père dans sa lettre du 25 juin 2007 adressée aux trois mouvements du scoutisme catholique en France nous dit : «Je me réjouis que, depuis l'appel lancé en 1997 par mon prédécesseur à plus d'unité dans le scoutisme catholique, des collaborations puissent se réaliser, dans le respect des sensibilités de chaque mouvement, en vue d'une plus grande unité au sein de l'Eglise.... Je fais confiance aux différents mouvements, Scouts et Guides de France, Guides et Scouts d'Europe, Scouts Unitaires de France, afin de poursuivre la route, dans un soutien de plus en plus fort entre les mouvements, et de proposer aux garçons et aux filles d'aujourd'hui une pédagogie qui forme en eux une personnalité forte, fondée sur le Christ et désireuse de vivre les idéaux élevés de foi et de solidarité humaine. »

La réussite des rassemblements des aînés à la Toussaint témoigne de l'efficacité de l'action de notre mouvement et de sa fidélité à l'Eglise.

Le Président
Jean-Marie NESSI